



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE

CDCULT-BU(2010)15

14 février 2011

9^{ème} Réunion du Bureau
Paris, 22 - 23 novembre 2010

Rapport de réunion du Bureau

A. Ouverture de la réunion par la Présidente du CDCULT, adoption de l'ordre du jour et présentation de la journée par le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel

Christine Merkel, Présidente du Comité, ouvre la neuvième réunion du Bureau et les membres du Bureau en adoptent l'ordre du jour. Ils remercient la Présidente de ses déclarations d'ouverture et le Directeur de son aperçu général concernant l'état d'avancement du programme de travail du Comité depuis la réunion plénière de mai 2010.

1. Processus de réforme du Conseil de l'Europe : aperçu des derniers développements en date

Le Bureau prend alors note des derniers développements en date du processus de réforme du Conseil de l'Europe présentés par le Directeur. L'exposé de celui-ci porte notamment sur le travail réalisé par le groupe d'éminentes personnalités, la création d'une direction de la planification politique, la contribution des quinze task forces du Secrétariat, la réflexion en cours sur la révision des structures des comités, y compris les Termes de référence qui prendraient fin en décembre 2011 pour tous les comités, la nouvelle approche de la société civile, la réorientation thématique et les réflexions sur le suivi des conventions. Actuellement, aucun autre détail sur les décisions liées à la prochaine phase du processus de réforme, qui doivent être adoptées au début de 2011, ne peut être communiqué au Bureau pendant la réunion. Le Bureau souhaite en savoir davantage sur le groupe d'éminentes personnalités et sur l'approche thématique retenue récemment au sujet des questions liées aux Roms. Celles-ci seront traitées dans une perspective et un mode d'action multidisciplinaires. Le Secrétariat est déjà associé à des études réalisées pour la Commission européenne sur les questions intéressant les Roms comme la mise en place d'un réseau d'experts sur les études des Roms.

2. Planification du programme et du budget pour 2011 et au-delà, perspectives de travail du Comité

Le Bureau en vient alors à la planification du programme et du budget du Conseil de l'Europe pour 2011. Il prend note de la nouvelle présentation publiée en novembre 2010. Il examine la philosophie du programme CDCULT, qui sera rattaché au pilier « démocratie », et l'évolution budgétaire, les futurs partenariats et les options de mobilisation des ressources, et notamment l'importance croissante de la collaboration avec l'UE. Le Bureau discute du rôle du Conseil de l'Europe, qui est une organisation de gestion et de synthèse des connaissances. Il se demande quels mécanismes de gouvernance interne pourraient améliorer le fonctionnement et l'efficacité globales de l'Organisation. A cet égard, il passe en revue le mode de fonctionnement d'autres institutions internationales comme la Méthode ouverte de coordination (MOC) de la Commission européenne et la méthode de l'OIT associant processus de connaissances ministérielles et professionnelles.

3. Le rôle de la culture et du patrimoine culturel dans la prévention et le règlement des conflits et la réconciliation – l'approche du Conseil : échange au sujet d'un document de la Direction

A la suite d'une initiative du Secrétariat, fondée sur un engagement de longue durée concernant les questions liées à la culture et au conflit, et portant avant tout sur la gestion de la diversité, le patrimoine culturel et les questions de dialogue interculturel, le Bureau se félicite du projet de texte sur « le rôle de la culture et du patrimoine culturel dans la prévention et le règlement des conflits et la réconciliation : l'approche du Conseil de l'Europe ». Il considère qu'il serait utile de rajouter des références et des liens supplémentaires vers les grands textes et les ressources du Conseil de l'Europe dans ce domaine. Le

Directeur souligne la pertinence de l'article 7 de la Convention de Faro, qui porte sur les conflits et propose que le CDCULT prennent connaissance du texte de la Convention. Etant donné la portée étendue de la Convention, le CDCULT voudra peut-être participer à l'avenir au travail lié à cet instrument. Enfin, la Présidente du CDCULT propose de contribuer à mettre la dernière main au texte. Le Bureau encourage la publication et une large diffusion du document, y compris sur le site internet de la Direction.

4. Sommet mondial sur le dialogue interculturel (Azerbaïdjan, 2011) : état des préparatifs

Le Bureau prend alors note du prochain Sommet mondial sur la dialogue interculturel (Bakou, 7-9 avril 2011) auquel le CDCULT ne participe pas officiellement, bien que des membres du Bureau soient invités par le Gouvernement azerbaïdjanais. Le Sommet est préparé en tant qu'initiative multilatérale lancée notamment par l'UNESCO, et l'Alliance des civilisations. Etant donné l'expérience acquise précédemment lors de la conférence ministérielle sur le dialogue interculturel de 2008 à Bakou, et la pertinence de l'événement pour les activités du Centre Nord-Sud / Conseil de l'Europe, le Secrétariat accompagne à titre consultatif le processus qui conduira au Sommet. Un expert indépendant a été chargé par les autorités azerbaïdjanaises d'élaborer l'essentiel de la documentation pour cette manifestation. Plusieurs activités du Conseil de l'Europe comme les Cités interculturelles et « Artistes pour le dialogue » seront présents à l'occasion du Sommet mondial.

5. Conférence ou séminaire des Ministres de la Culture de 2012 (Fédération de Russie) : rapport du Secrétariat sur les premiers éléments

Le Bureau du CDCULT évoque également un autre événement prochain, la Conférence des Ministres de la Culture, que la Fédération de Russie doit accueillir au cours du printemps de 2012. Le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel présente la question en soulignant que le thème principal de cette rencontre n'a pas encore été arrêté définitivement. Cependant, il portera très probablement sur les questions de gouvernance culturelle dans le cadre de l'évolution mondiale récente et des mutations, comme la crise financière, qui affectent les systèmes d'élaboration de politiques. La question des droits culturels, proposée à l'origine par les autorités de Russie pourrait elle aussi être abordée. Le Comité estime que la conférence est une initiative importante et il invite le Délégué de la Fédération de Russie au CDCULT à donner plus de détails lors de la réunion plénière de mai 2011.

B. ACTIVITES LIEES A LA POLITIQUE CULTURELLE ET AU DIALOGUE INTERCULTUREL

1. La première partie de la réunion du Bureau est suivie par des débats détaillés sur l'avancement, depuis mai 2010, des principales activités du Comité et leurs perspectives d'avenir.

1.1. CultureWatchEurope (CWE)

Le Bureau prend note des résultats positifs de l'évaluation de la Conférence de CultureWatchEurope (CWE), qui s'est tenue les 6-7 septembre 2010 à Bruxelles sur le thème « La Culture et les politiques du changement » et il encourage à suivre cet exemple à l'avenir. Il propose de diffuser le document final de la conférence aux membres du CDCULT et de les inviter à examiner les informations apportées par la conférence pour l'élaboration de politiques nationales et de diffuser largement le rapport de la conférence. A la suite de l'exposé du Secrétariat, Le Bureau se dit heureux d'avoir reçu un aperçu du projet de programme de travail envisagé par CWE pour 2011 et élaboré par le groupe de travail de CWE. Ce projet comprend la réalisation éventuelle d'une plateforme électronique utilisant le dernier logiciel en date de gestion de contenus du Conseil de l'Europe (« Liferay ») et la tenue d'une conférence au cours de l'été ou de l'automne 2011 avec la participation de décideurs et de représentants de pays d'Europe centrale et orientale. Le Bureau invite aussi les membres du CDCULT à soutenir l'initiative de CultureWatchEurope en demandant aux Etats membres d'accorder des contributions volontaires pour le

portail à accès commun, le moteur de recherche et la conférence de 2011, ou d'envisager d'accueillir un événement de cette nature. La Finlande, la Slovénie et la Fondation Allianz pour la culture (Munich) ont consenti à verser des contributions en 2010. Le Bureau remercie tous les contributeurs qui ont soutenu la conférence de 2010.

1.2. Compendium, y compris les initiatives internationales qui s'y rapportent

Le Bureau en vient alors au système de suivi et d'information sur les politiques culturelles du Compendium. Il prend note de l'élaboration intéressante d'une « base de données internationale sur les politiques culturelles (dont le titre provisoire est « World-CP), qui pourrait relier entre elles des bases de données régionales sur le modèle du projet de Compendium. Le Bureau est heureux de ce fait nouveau, qui montre l'utilité du Compendium européen et qui en valide la méthodologie. Il prend note de la structure organisationnelle envisagée pour la « World-CP », la FICAAC assurant la direction du projet, et il demande des éclaircissements sur le rôle exact du Conseil de l'Europe dans cette initiative. Le Secrétariat souligne que l'Organisation n'assumera pas la moindre responsabilité politique ou financière pour le projet, mais étant donné l'expérience qu'il a acquise en mettant en place le système européen, il pourrait servir de conseiller pour des questions de méthodologie. L'interconnexion du système européen avec des systèmes d'informations récemment mis en place dans d'autres régions ne ferait pas perdre l'originalité du Compendium, mais offrirait de nouvelles opportunités. Un complément d'informations sur l'élaboration de la World-CP sera présenté et suivi d'un échange de vues lors de la prochaine réunion de printemps du CDCULT. En ce qui concerne la recherche comparée sur les politiques culturelles liées aux données du Compendium, la Présidente du CDCULT laisse entendre qu'il serait possible de faire participer des institutions comme la fondation Boekman Stichting, la Fondation de la Rijksbanken et le Centre européen de fondations (EFC). Le Bureau souhaite véritablement que le Compendium soit préservé et développé à un niveau d'excellence. Il propose que le Secrétariat convoque une réunion avec des fondations / bailleurs de fonds internationaux pour optimiser la stratégie et les perspectives financières du projet. Le Vice-Président du CDCULT propose de réfléchir à l'opportunité de créer un accord partiel sur le projet de Compendium. Une autre proposition, liée à l'évolution récente du droit d'auteur, consisterait à étudier l'utilité potentielle des dispositions de type « Creative commons » pour la gestion future du projet. Le Secrétariat s'engage à suivre ces questions. Enfin, le Bureau remercie la France, la Finlande et la Hongrie pour leur aide financière en faveur du projet et invite les membres du CDCULT à faire des contributions volontaires pour le Compendium en 2010 et au-delà conformément aux décisions sur la mobilisation des ressources prises par le Comité en 2009. La recherche de ressources reste une priorité, étant donné que le CDCULT considère le Compendium comme son projet phare.

1.3. Evaluation des politiques culturelles :

1.3.1. Turquie

Alors qu'il aborde l'état d'avancement de l'évaluation des politiques culturelles, le Bureau regrette de ne pas avoir reçu d'informations sur les progrès réalisés en matière d'évaluation de la politique culturelle turque en 2010. La Présidente du CDCULT estime que la méthodologie de l'évaluation est pertinente et que l'exercice est capital. Elle prendra donc contact directement avec le délégué turc au CDCULT pour discuter des prochaines mesures. Le Bureau demande à être tenu informé des progrès futurs. Il invite le Secrétariat et le délégué de la Turquie au CDCULT de faire rapport sur le sujet lors de la réunion plénière de 2011.

1.3.2. Fédération de Russie

En ce qui concerne l'évaluation à venir de la politique culturelle en Fédération de Russie, le Bureau entend un rapport présenté par le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel sur les consultations initiales avec les autorités russes. Le Bureau se félicite de la volonté manifestée par la Fédération de

Russie d'optimiser sa politique culturelle par une évaluation ciblée de celle-ci à partir du début de 2011 et il demande à être informé des progrès réalisés lors de la réunion plénière de 2011.

1.3.3. Derniers examens selon le "nouveau" modèle : Ukraine, Malte

Le Bureau propose d'inviter les autorités maltaises à lui faire rapport sur la mise en œuvre de leur nouvelle stratégie culturelle lors de la réunion plénière de 2011. Il exprime aussi son soutien au Secrétariat, qui a pris l'initiative de répondre à l'appel d'offres de l'Union européenne pour un « renforcement des compétences dans le secteur culturel » dans les pays concernés par le Programme de voisinage européen en proposant de réaliser des évaluations de politiques dans les pays du Voisinage et il invite le Secrétariat à lui faire rapport sur les suites données à cette initiative.

1.4. Cités interculturelles

Le Bureau en vient alors au programme des Cités interculturelles. Il prend note des résultats positifs du projet pilote. Apprenant que d'autres villes viennent de manifester leur intérêt pour ce programme, il encourage le développement d'un réseau élargi et l'élaboration d'actions futures conjointes avec la Commission européenne.

1.5. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, y compris le futur Accord partiel

En ce qui concerne un autre projet d'action culturelle, à savoir les Itinéraires culturels, le Bureau prend note du renouvellement du mandat du Conseil d'orientation, qui court jusqu'en décembre 2011 ou jusqu'à la signature de l'Accord partiel. Au cours du débat qui s'ensuit, le Bureau prend également note du partenariat qui est en train de s'établir avec l'Union européenne au sujet des Itinéraires. Le Secrétariat informe en détail les membres du Bureau de la mise en place actuelle de l'Accord partiel sur les itinéraires culturels. Le Bureau invite les membres du Comité à faciliter et à accélérer le processus décisionnel dans leur pays pour que ceux-ci adhèrent à l'Accord partiel proposé. Enfin, le Bureau prend note avec intérêt des faits nouveaux liés au nouvel Itinéraire de la culture et du patrimoine des Roms. Il encourage les Etats membres à soutenir ces travaux et à y participer.

1.6. Expositions d'art et événements culturels du Conseil de l'Europe

Le Bureau se penche alors sur le projet d'expositions d'art et d'événements culturels du Conseil de l'Europe. Il prend note avec satisfaction des projets d'exposition et de la collaboration renforcée avec les musées de toute l'Europe. Par ailleurs, le Bureau prend note avec intérêt de l'approche innovante qui consiste à présenter la production artistique de l'Europe d'après 1945. Il remercie les pays qui ont participé activement au projet et encourage les autres à y contribuer aussi. Il prend note avec intérêt du concept révisé d'exposition et invite le Secrétariat à concevoir une stratégie organisationnelle et de financement.

1.7. Artistes pour le dialogue

Le Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel présente alors les progrès récents liés à l'initiative des Artistes pour le dialogue. Il s'ensuit un échange sur le projet musical et ses rapports avec la Fondation Aga Khan. Le Bureau prend note des projets pilotes proposés et recommande de renforcer cette activité en la rattachant avec des projets existants dans les Etats membres. Le Bureau demande des précisions sur le type de projets attendus des membres du CDCULT et invite le Secrétariat à publier une brève mise à jour sur l'initiative lors de la plénière de mai 2011.

1.8. Politique du film – évaluation et propositions de révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique

S'agissant d'une révision éventuelle de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique, le Bureau exprime son soutien global au travail réalisé dans ce domaine. Il réaffirme l'importance de la Convention et la nécessité d'évaluer les besoins, la faisabilité et les implications budgétaires d'une éventuelle révision. A cet égard, il prend note de la proposition initiale sur ce sujet et demande au Secrétariat d'apporter plus de détails sur une éventuelle révision, notamment sur les scénarios juridiques et financiers. Le Bureau demande au Secrétariat d'opter pour un exercice pragmatique dans la limite des ressources budgétaires actuellement disponibles. Il souligne le rôle essentiel d'Eurimages dans le réexamen de la Convention. Il considère cette question comme prioritaire pour la prochaine session du CDCULT au printemps 2011.

C. OUVERTURE DE LA SECONDE JOURNEE PAR LE DIRECTEUR DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Coopération entre le CDCULT, le CDPATEP et la CEMAT

En ce qui concerne la coopération entre le CDCULT, le CDPATEP et la CEMAT, le Bureau prend note du potentiel de coopération éventuelle avec le CDPATEP, pour ce qui est de la Convention-cadre de Faro. Il encourage des échanges entre les délégués du CDCULT et du CDPATEP, y compris au niveau national. Il note que les dates prévues pour les réunions plénières du CDCULT et du CDPATEP du début mai 2011 sont prévues l'une après l'autre et permettront un échange entre les deux organes.

D. PREPARATION DES PROCHAINES REUNIONS

1. Préparatifs de la dixième réunion plénière du CDCULT

Le Bureau a un échange de vues sur l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière de 2011 et il recommande de mettre l'accent sur les activités clés actuelles du Comité. Il décide de procéder à des consultations en ligne sur le projet d'ordre du jour à partir de janvier 2011 au fur et à mesure que des éléments d'information deviendront disponibles. En ce qui concerne la réforme en cours et les faits nouveaux concernant des questions thématiques et spécifiques, le Bureau propose d'inviter un membre du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe à la réunion plénière. Enfin, il décide de fixer la date de celle-ci aux 3-4 mai 2011.

2. Elections

Le Bureau prend note de l'aperçu sur les prochaines élections de 2011, y compris l'élection d'un nouveau membre du Bureau pour achever le mandat d'un membre sortant (Mme Josefina Lopez-Conejos, Espagne), selon l'article 13.d. de l'annexe 1 à la Résolution Res(2005)47 du Comité des Ministres, et l'élection d'un nouveau vice-président (pour reprendre les fonctions de M. David Vitali (Suisse), indisponible pour un second mandat). Le Bureau demande au Secrétariat de diffuser aux membres du CDCULT le document sur les élections, y compris l'annexe susmentionnée en vue de préparer à temps les élections.

E. ADOPTION DE LA LISTE DE DECISIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

Le Bureau lit et adopte la liste de décisions annexée au présent rapport et demande au Secrétariat de la diffuser aux membres du CDCULT et aux organes du Conseil de l'Europe intéressés. La Présidente du

CDCULT remercie les délégués et le Secrétariat pour cette réunion intéressante, constructive et fort efficace.



COMITÉ DIRECTEUR DE LA CULTURE

CDCULT-BU(2010)LD

27 novembre 2010

9^{ème} Réunion du Bureau
Paris, les 22 et 23 novembre 2010

Liste des décisions

A. Ouverture de la réunion par la Présidente du CDCULT et introduction à la journée par le Directeur de la Culture et du patrimoine culturel et naturel

Le Bureau :

- **adopte** l'ordre du jour de sa 9e réunion et remercie la Présidente pour sa déclaration d'ouverture ;
- **remercie** le Directeur pour son exposé sur les progrès réalisés dans le programme du CDCULT depuis la session plénière de mai 2010.

1. La réforme du Conseil de l'Europe : vue d'ensemble des derniers développements

Le Bureau :

- **prend note** des derniers développements dans le processus de réforme du Conseil de l'Europe tels que rapportés par le Directeur, y compris sur les travaux du groupe de personnalités éminentes ; la création d'une unité de planification politique ; les travaux des 15 groupes de travail du Secrétariat ; les réflexions en cours sur la révision des structures des Comités, y compris les mandats qui arriveront à terme pour tous les Comités en décembre 2011 ; la nouvelle approche de la société civile ; la réorientation thématique et les réflexions sur le suivi de la Convention.

2. Programme et planification du budget à partir de 2011 et perspectives pour les travaux du Comité

Le Bureau :

- **prend note** des prévisions de programme et de budget du Conseil de l'Europe pour 2011 telles que présentées en novembre 2010 et des perspectives du programme et des évolutions budgétaires du CDCULT, des futurs partenariats et options de mobilisation des ressources, en particulier de l'importance croissante de la coopération avec l'UE.

3. Le rôle de la culture et du patrimoine culturel dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans la réconciliation : l'approche du Conseil de l'Europe – échange sur un document de la Direction

Le Bureau :

- **prend note** du projet de texte sur le « Rôle de la culture et du patrimoine culturel dans la prévention des conflits, la résolution et processus de réconciliation: l'approche du Conseil de l'Europe » ;
- **offre** d'aider à la finalisation du texte et
- **encourage** la large diffusion et publication du document, y compris sur le site web de la Direction.

4. Sommet mondial sur le dialogue interculturel, Azerbaïdjan, 2011 : état des préparatifs

Le Bureau :

- **prend note** des travaux entrepris par l'expert indépendant chargé par le Gouvernement azerbaïdjanais de la préparation du prochain Forum mondial sur le dialogue interculturel, avril 2011.

5. Conférence ou séminaire des ministres de la culture en 2012 (Fédération de Russie): rapport du Secrétariat sur un premier aperçu

Le Bureau :

- **prend note** du rapport du Directeur sur les intentions de la Fédération de Russie d'organiser une conférence ministérielle au printemps 2012 ;
- **invite** le délégué de la Fédération de Russie à fournir de plus amples détails lors de la session plénière du Comité en mai 2011.

B. ACTIVITÉS SUR LA POLITIQUE CULTURELLE ET LE DIALOGUE INTERCULTUREL

1. Brève présentation des principales activités du Comité en 2010-2011 :

1.1. CultureWatchEurope (CWE)

Le Bureau :

- **prend note** des résultats positifs et de l'évaluation de la conférence CWE de 2010 sur « La culture et les politiques du changement » ;
- **propose** de faire circuler le rapport final de la conférence aux membres du CDCULT et les invite à examiner les idées générées lors de la conférence pour l'élaboration de leur politique nationale et à diffuser largement le rapport de la conférence ;
- **accueille** favorablement le projet de programme de travail CWE 2011 préparé par le Groupe de travail CWE, y compris la réalisation de la plate-forme électronique CWE utilisant le dernier logiciel de gestion de contenu du CdE, et la tenue d'une conférence de suivi CWE en été ou automne 2011 avec la participation de décideurs et de représentants de pays d'Europe centrale et orientale ;
- **invite** les membres du CDCULT à soutenir l'initiative CultureWatchEurope en demandant aux États membres de verser des contributions volontaires pour le portail d'accès commun, le moteur de recherche, la conférence de 2011, ou de considérer l'éventualité d'accueillir un tel événement ;
- **remercie** la Finlande, la Slovénie et la Fondation Allianz pour la culture (Munich) pour l'aide apportée à la conférence de 2010.

1.2. Compendium : y compris les initiatives internationales liées au Compendium

Le Bureau :

- **prend acte** du développement d'une « base de données internationale en matière de politiques culturelles » (dénomination de travail « Word-CP ») reliant entre elles des bases de données régionales sur le modèle du Compendium et s'en félicite, estimant qu'elle confirme l'utilité et la méthodologie du projet européen Compendium ;
- **prend note** de la structure organisationnelle envisagée, la FICAAC jouant un rôle de chef de file dans le « Word-CP » et demande des éclaircissements sur le rôle précis du Conseil de l'Europe dans l'initiative « Word-CP » ;
- **exprime** son désir de maintenir et développer le Compendium à un niveau élevé de qualité et suggère que le Secrétariat convoque une réunion avec les bailleurs de fonds ou fondations internationaux ;
- **remercie** la France, la Finlande et la Hongrie pour leur soutien financier au projet et invite les membres du CDCULT à lui apporter des contributions volontaires en 2010 et au-delà, conformément aux décisions prises par le Comité en 2009 sur la mobilisation des ressources.

1.3. Evaluation des politiques culturelles :

1.3.1. Turquie

Le Bureau :

- **regrette** le manque d'informations sur les progrès réalisés dans l'examen de la politique culturelle turque en 2010 ;
- **demande** à être tenu informé des progrès futurs et invite le Secrétariat et le délégué de la Turquie au CDCULT à faire rapport à la session plénière 2011.

1.3.2. Fédération de Russie

Le Bureau :

- **se félicite** que la Fédération de Russie est entièrement d'accord pour optimiser sa politique culturelle par un examen ciblé dès le début 2011 et demande à être informé des progrès réalisés lors de la session plénière de 2011.

1.3.3. Derniers examens selon le "nouveau" modèle : Ukraine, Malte

Le Bureau :

- **propose** d'inviter les autorités maltaises à faire rapport sur la mise en œuvre de leur nouvelle stratégie culturelle à la session plénière de 2011 ;
- **exprime** son soutien à l'initiative du Secrétariat de répondre à un appel d'offre de l'Union européenne pour un «Renforcement des compétences dans le secteur culturel" dans les pays du programme du Voisinage Européen, et invite le Secrétariat à faire rapport sur le suivi apporté à cette initiative.

1.4. Cités Interculturelles

Le Bureau :

- **prend note** des résultats positifs obtenus par le projet pilote « Cités interculturelles » et encourage le développement d'un réseau élargi et de futures actions conjointes avec la Commission européenne.

1.5. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : y compris le futur Accord partiel

Le Bureau :

- **prend note** du renouvellement du Mandat du Conseil d'orientation pour les Itinéraires Culturels jusqu'à décembre 2011 ;
- **prend note** du développement d'un partenariat avec l'Union européenne dans le domaine des Itinéraires Culturels;
- **invite** les membres du Comité à faciliter et accélérer le processus de prise de décision dans leur pays quant à l'adhésion à l'Accord partiel proposé;
- **note** avec grand intérêt les développements intervenus concernant l'Itinéraire de la culture et du patrimoine des Roms et encourage les États membres à soutenir et participer à ces travaux.

1.6. Expositions d'art et événements culturels du Conseil de l'Europe

Le Bureau :

- **prend note** avec satisfaction des projets d'expositions et de la collaboration étendue avec des musées de l'Europe entière ;
- **note avec intérêt** l'approche innovante adoptée qui consiste à présenter la production artistique de l'Europe d'après 1945 ;
- **remercie** les pays qui ont activement participé au projet et encourage les autres à y

contribuer ;

- **note avec intérêt** le concept révisé de l'exposition et encourage le Secrétariat à élaborer une stratégie organisationnelle et de financement.

1.7. Artistes pour le dialogue

Le Bureau :

- **prend acte** des projets pilotes présentés et invite les délégations à renforcer l'activité en la reliant à des projets pertinents existant dans les Etats membres ;
- **invite** le Secrétariat à présenter une brève mise à jour sur l'initiative lors de la session plénière de mai 2011.

1.8. Politique du film – Evaluation et propositions de révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique

Le Bureau :

- **réaffirme** l'importance de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique et la nécessité d'évaluer les besoins, la faisabilité et les implications budgétaires d'une éventuelle révision ;
- **prend note** de la proposition initiale sur ce sujet et demande au Secrétariat d'apporter plus de détails sur une éventuelle révision, notamment sur les scénarios législatif et financier ;
- **invite** le CDCULT à choisir une exercice pragmatique dans la mesure des ressources budgétaires disponibles ;
- **considère** cette question comme prioritaire pour la prochaine session du CDCULT au printemps 2011.

C. OUVERTURE DU DEUXIEME JOUR PAR LE DIRECTEUR DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Coopération entre le CDCULT, le CDPATEP et la CEMAT

Le Bureau :

- **prend note** d'une éventuelle coopération possible avec le CDPATEP, entre autres la Convention-cadre de Faro ;
- **encourage** l'échange entre les délégués du CDCULT et du CDPATEP y compris au niveau national ;
- **note** que les séances plénières du CDCULT et du CDPATEP sont prévues l'une après l'autre et permettront un échange entre les deux organes.

D. PREPARATION DES PROCHAINES REUNIONS

1. Préparatifs de la 10e session plénière du CDCULT

Le Bureau :

- **échange** sur l'ordre du jour de la prochaine session plénière et recommande de mettre l'accent sur les prochaines activités clés du Comité ;
- **décide** de tenir des consultations en ligne sur l'ordre du jour à partir de janvier 2011 du fait que de plus amples informations seront disponibles ;
- **propose** d'inviter un membre du Groupe de Personnalités éminentes du Conseil de l'Europe à la session du CDCULT ;
- **décide** de tenir sa réunion plénière les 3 et 4 mai 2011.

2. Elections

Le Bureau :

- **prend note** de l'aperçu donné sur les prochaines élections de 2011, y compris l'élection d'un nouveau membre du Bureau pour finaliser le mandat d'un membre sortant (Mme Josefina Lopez-Conejos, Espagne), selon l'article 13.d. de l'annexe 1 à la Résolution Res(2005)47 du Comité des Ministres ;
- **prend note** de la nécessité d'élire un nouveau vice-président (pour prendre les fonctions de M. David Vitali, Suisse, indisponible pour un second mandat) ;
- **demande** au Secrétariat de distribuer aux membres du CDCULT le document sur les élections, y compris l'annexe susmentionnée.

E. ADOPTION DE LA LISTE DES DECISIONS ET FIN DE LA REUNION